

The background features a dark night cityscape with blue light trails and a purple line. The text is overlaid on this background.

ZOOM du 07/12/2021

**Echanges sur
les concours**

Au programme...

- 1) Guide des compétitions***
- 2) Conditions de participation***
- 3) Inscription aux concours***
- 4) Définitions Monochrome & Nature + drone***
- 5) Conseils***
- 6) Les différents concours FPF***

*** Guide des compétitions**

Téléchargeable sur Copain : https://copain.federation-photo.fr/webroot/upload/livrets/livret_competition.pdf

« chaque année, nous peaufinons notre guide des Compétitions. Loin d'être exhaustif, ce document est reformulé suite aux problèmes rencontrés par les commissaires, il tient également compte de certaines suggestions remontées par les adhérents(es). »

* Conditions de participation (pages 10-11)

- + Un auteur ne peut participer qu'à **un seul niveau de compétition**. *(Ex : un auteur inscrit au N1 papier monochrome ne peut participer au Régional papier monochrome de l'équipe 2 de son club)*
- + **Tous les éléments** composant l'image finale doivent être la **propriété de l'auteur**.
- + La publication et l'exposition éventuelles des œuvres sous-entendent que l'auteur en détient **les droits et les autorisations nécessaires**.
- + **Une même photo ne peut être présentée qu'une seule fois dans une Compétition Nationale, la même année**. Par même photo, il est entendu des images tirées du même déclenchement (rafale) et/ou post-traitement ou toute photo doublon issue d'une idée originale traitée ou non différemment (ex. passage de couleur vers monochrome).
- + *Les photos du Challenge de l'UR peuvent être présentées aux concours FPF. Le Défi FPF n'est pas un concours donc vous pouvez représenter vos photos aux concours FPF. Le Super Challenge FPF est une compétition nationale donc attention.*
- + Une photo et son support ne doivent comporter **aucun signe distinctif** qui permettrait l'identification d'un auteur ou d'un club par les juges.
- + **Les images publiées dans les « Florilège FPF »** (toutes Compétitions confondues) **ne peuvent plus jamais participer à un concours « Photos »**, mais sont admises dans les concours « Auteur » et vice versa.
- + pour les Coupes de France et Nationaux 1 : dans les compétitions **autres que Nature**, les photos comportant un **animal sauvage** (animaux non apprivoisés, y compris les insectes) comme **élément prépondérant** font l'objet d'un **quota de 3 photos** par Club uniquement. Le commissaire national doit être prévenu.
- + Tout photographe participant aux Compétitions de la FPF donne gratuitement **l'autorisation d'exposition et de publication** à la Fédération Photographique de France (...) dans le but de servir à la promotion et à la vie de la FPF, dans le cadre de ses activités. **Durée de 2 ans.**

* Inscription

- + Sur Copain <http://copain.federation-photo.fr> (L'adhérent est à jour de sa cotisation)
- + Pour tous les concours « photo », il est obligatoire de fournir le fichier numérique.
- + **1920x1920** pixels en JPEG (avec au moins une des dimensions égale à 1920 px), d'un poids maximum de **3 Mo**, sans profil colorimétrique.
- + Le titre doit comporter au **maximum 25 caractères**, espaces compris. 1^{ère} lettre en majuscule suivie de minuscules (sauf si nom propre au milieu du titre). Les juges ne voient ni le titre lors du jugement, ni le nom de l'auteur.

Concours Papier

Les œuvres doivent être présentées sur un **support semi rigide en carton** d'un format de **30x40 cm +/- 5 mm** et d'une **épaisseur totale** comprise entre **1 et 2,5 mm**

Une totale liberté est laissée à l'intérieur de ce format.

Dans le cas où le support sert de Marie Louise ou de passe-partout aucune aspérité/surépaisseur ne doit apparaître au dos des photographies, hormis la photo et l'étiquette d'identification. L'ajout, tel qu'une feuille Canson, devra faire les mêmes dimensions que le support initial. L'épaisseur totale devra être inférieure à **2,5 mm**.

Les étiquettes autocollantes de format 105 mm x 70 mm doivent être :

- blanches,
- apposées au dos du support des photos,
- **collées dans le sens de lecture** de l'image,
- **en haut à gauche pour les concours régionaux** / en bas à droite pour tous les concours nationaux.

* Inscription suite



- + en cas de changement d'une ou plusieurs photos sur le site, une nouvelle édition de toutes les étiquettes est nécessaire.
- + En cas de **différence entre le fichier numérique et la photo papier**, c'est la photo numérique qui sera prise en compte, entraînant la **disqualification de la photo papier**.
- + Une inversion d'étiquettes ou une inversion de fichiers lors de l'inscription entraîne la disqualification des 2 photos.
- + Les montages en portefeuille sont interdits.
- + Les supports qui déteignent et les adhésifs (type emballage ou peinture) sont interdits,
- + Concernant la **position des étiquettes**, aucune disqualification n'est prévue. Mais **les photos seront obligatoirement jugées en fonction de l'orientation donnée**. Pour autant qu'il n'y ait aucune différence entre la photo encodée et la photo papier.

Acheminement des œuvres papier

- + L'envoi club pour les concours papier doit parvenir à la personne désignée par le Commissaire National. Pensez à joindre une **copie du bordereau imprimé**, une **planche contact** et une **liasse Colissimo** à votre nom pour le retour. Soignez votre emballage, car celui-ci sera utilisé pour le retour.

* Définitions Monochrome & Nature (page 16)

Image Monochrome

- + Une œuvre noir et blanc allant du gris foncé (noir) au gris très clair (blanc)
- + Une œuvre noir et blanc virée intégralement dans une seule couleur restera une œuvre monochrome
- + Une œuvre noir et blanc modifiée par un virage partiel ou l'ajout d'une couleur devient une œuvre couleur.

Image Nature

- + **Le bien-être du sujet est plus important que la photographie.** La photographie animalière contribue à faire connaître la faune et la flore et à sensibiliser le plus grand nombre à la protection de la biodiversité, mais le photographe doit être conscient de l'impact que sa démarche peut avoir sur les sujets photographiés.
- + Il est permis de présenter des photos d'**animaux d'origine sauvage** (et eux seuls) prises en parcs animaliers à la seule condition que les animaux photographiés aient **un comportement et un environnement paraissant naturel** (pas de béton, grillages, bassin artificiel ou aliments apportés par le gardien du parc).
- + **Les photos d'animaux sauvages qui évoluent sur un chemin, un champ cultivé ou qui ont sauté derrière une clôture seront admises.**
- + **Les papillons de serre et les poissons en aquarium tout autant** (à condition que le fond ait une apparence qui reste naturelle).
- + **Les animaux en captivité visible, les fleurs cultivées et les animaux domestiques y compris les chevaux de Camargue ne seront pas admis.**
- + **Les paysages devront être dépourvus de constructions ou d'éléments construits ou d'éléments portant l'empreinte de la main de l'homme.**
- + La photo devra rester naturelle et tous les traitements de post-production seront limités. **Les photomontages, les effacements, inclusions d'éléments, images infrarouges qui modifient l'image originale ne seront pas recevables, donc élimination de ladite photo.**
- + **Seront admis : le recadrage, les effacements de traces sur le capteur ainsi que les images monochromes et le « focus stacking »**

Nouveauté sur la photo Nature Ces directives ne concernent que les Nationaux 1 et les Coupes de France.

- + Afin de vérifier l'application du règlement Nature, le Commissaire s'aidera du **logiciel IRCC** pour procéder à des vérifications, en priorité sur les photos primées, ainsi que sur les photos des trois premiers clubs. La décision finale revenant au commissaire.
- + Celui-ci opère par comparaison entre le fichier fourni et le fichier natif réclamé. Il est conseillé de conserver les métadonnées de l'image.
- + Vous pouvez aussi certifier directement vos propres images (10 gratuitement) directement via le site : **<https://www.ircc.photo/>** une convention a été établie pour la FPF. Pour les modalités, contactez : dpt.compet@federation-photo.fr

Politique sur l'utilisation de drones

- + Les membres doivent **respecter toutes les lois en vigueur** dans le pays dans lequel ils utilisent un drone.
- + L'un des principes de la photographie par drone, c'est la sécurité et le bien-être du sujet, du photographe et de l'environnement sont d'une importance primordiale par rapport à la prise de vue. Le but est d'empêcher toute interférence avec d'autres individus ou animaux qui pourrait troubler leur activité normale ou perturber la façon dont un individu ou l'animal interagit avec son environnement.
- + Ne peut pas faire voler un drone au-dessus de personnes dans le but de photographier leur activité, sauf autorisation écrite.
- + Ne peut pas voler, ni photographier les animaux dans leur habitat naturel, en particulier dans les zones de nidification et les endroits où l'animal est déjà soumis à un stress (survie hivernale, migration, protection des jeunes).
- + Photographier des paysages est autorisé.
- + Ne peut voler ni photographier dans une zone sauvage désignée.

* Conseils « entre nous »

- + Veiller à ce qu'il n'y ait pas de photo signée.
- + Vérifier la conformité des photos papier (support, étiquette, photo sur Copain identique) avant envoi.
- + Avoir un référent club par rapport à la conformité ou vérification au club à plusieurs.
- + Les commissaires régionaux et nationaux sont à votre disposition pour toute question. La réponse est très certainement dans le Guide des compétitions.
- + Télécharger le Guide des compétitions qui est LA référence pour les concours.
- + Règlements des concours régionaux sur la page de l'UR11 avec les contacts : <https://ur11.federation-photo.fr/concours-regionaux-de-lur11>
- + La présentation des photos papier (support compris) peut avoir un impact sur la notation. Mettez toutes les chances de votre côté.
- + Veiller à ce que la photo ne se détache de son support, que l'adhésif utilisé n'abîme pas les photos des autres. *Utiliser du scotch « Magic » par exemple.*
- + Amusez-vous en participant aux concours 😊

Les différents types de concours

À accès direct

Chaque adhérent s'inscrit directement :

- Grands Prix d'Auteur
- Super Challenge
- Reportage
- Série Sonorisée
- Livre d'Auteur
- Quadrimage
- Concours Auteur Jeune
- Concours Jeunes

+ Open Fed

Après sélection régionale

Concours de niveau national à accès après sélection

- Coupe de France : Papier et Image Projetée : Monochrome, Couleur, Nature.
- National 1 : Papier et Image Projetée : Monochrome, Couleur, Nature.
- Pour ces concours, les inscriptions (centralisées au niveau club) se font sur le site par les personnes habilitées.

Auteurs sélectionnés :

- Coupe de France et National 1 Auteur.
- Coupe de France et National 1 Audiovisuel.

Pour ces concours, les inscriptions se font sur le site par l'auteur.

- National 2 : Papier et Image Projetée : Monochrome, Couleur, Nature.
- National 2 Audiovisuel.
- National 2 Auteur.
- Pour ces concours, les inscriptions sont faites par le Commissaire Régional de la discipline.
- Chaque région a un quota de photos ou d'auteurs admissibles. Ce quota est calculé en début de saison et actualisé en février pour tenir compte des nouvelles adhésions, celui-ci est visible sur le site FPF des concours, rubrique infos saison.
- La sélection au National 2 est automatisée. Les Responsables Régionaux n'auront à sélectionner manuellement que les dernières photos, situées dans la tranche de note à égalité qui ne peut être prise dans sa totalité (ex æquo) ou pour les clubs ayant plus de sept photos admissibles.

* Concours spécifiques FPF

- + **Série sonorisée** (page 39) : accès direct au National, **4 minutes maxi**, photographies accompagnées d'une ou plusieurs musiques instrumentales (les bruitages sont acceptés), d'un titre et d'un générique. Une partie chantée, des commentaires (vocaux ou écrits), des séquences vidéo ne sont pas acceptés.
- + **Audiovisuel** (page 34) : régional, **12 min maxi**. Lire le règlement.
- + **Auteur papier** (page 29) : régional, de **8 à 15 photos**. La 16ème étant réservée au texte (format JPG ou PDF). L'auteur peut joindre un texte **anonyme d'une dizaine de lignes** – 1000 caractères, espaces compris, maximum pour présenter sa démarche. Ce texte sera montré, à la fin de la série. Il doit être dans la même présentation et le même format que les photographies. A défaut de présentation identique aux photos, le texte ne sera pas présenté. Dans ce concours, il est admis qu'un auteur puisse représenter une série antérieure, mais **celle-ci devra comporter au minimum ¾ de nouvelles photos, et donc conserver au maximum ¼ des photos d'une série déjà présentée ultérieurement**. Une série déjà présentée et actualisée devra être signalée au commissaire national. A défaut, la série pourra être retirée de la compétition.
- + **Auteur Images Projetées UR11** : régional UR11 uniquement, entre 6 et 12 photos.
- + **Reportage** (page 41) accès direct au National, **de 6 à 8 photos**, support entre 30 et 50 cm. Le support doit être rigide sur carton d'une épaisseur maximale de 2,5 mn, soit un papier d'au moins 300g. Un texte anonyme de maximum 300 mots est souhaité et présenté sur un support neutre qui ne nuit pas à la présentation de l'ensemble.
- + **Livre** (page 47) : accès direct au National, **de 32 feuilles recto-verso**, soit de 64 pages imprimées au maximum. Le format est laissé libre dans la limite de 30 cm en hauteur et de 42 cm en largeur avec une couverture rigide, semi-rigide ou une jaquette.
- + **Quadrimage** (page 45) : accès direct au National, **4 photos IP**, constituer un ensemble cohérent : saynète, évolution d'un phénomène ou toute autre idée
- + **Grand Prix d'Auteur** (page 27) : accès direct au National, de 20 à 25 photos papier.

- Concours clubs -

Concours papier

Support 30x40 +/- 5mm épaisseur max 2,5mm

N&B

Couleur

Nature

Concours I.P

Format Jpg - Sans profil - 1920x1080 3 Mo

N&B

Couleur

Nature

Concours Régionaux

Ces concours sont ouverts à tous les adhérents d'un club, adhérent ou pas.

L'accès au niveau supérieur se fait selon un quota de photos propre à chaque UR
- 3 photos max par auteur et 7 photos max par club.
- Les individuels et les secondes équipes montent hors quota.

Concours National 2

Dans ces concours ne sont admises que les photos des auteurs fédérés et issus des concours régionaux.

Les 15 premiers montent en N1

Les 15 derniers retournent en régional

Concours National 1 : 45 clubs qualifiés

Les clubs entre la 15^{ème} et la 30^{ème} place restent en N1

Les 15 premiers montent en CdF

Les 15 derniers retournent en N1

Coupe de France : 30 clubs qualifiés

Les 15 premiers restent en CdF